

FICHE N°4

COORDONNEES DES AGENTS EN CHARGE DES CONGES

Congés de toute nature

(Congés de maladie ordinaire, congés de longue maladie, congés de longue durée, temps partiel thérapeutique, congés maternité, parental...) **pour les contractuels définitifs ou provisoires :**



Gestionnaires de la DPEP (1er ou 2nd degré) en charge de de l'école ou de l'établissement

Congés longs (instruction des dossiers de retraite pour invalidité, interlocutrice des comités médicaux et des commissions de réforme, coordonnatrice des congés longs)



DPEP22-Elodie RIVALIN
elodie.rivalin@ac-rennes.fr
☎ 02 23 21 75 53

Congés des délégués auxiliaires et Contrats à durée indéterminée
(CMO, maternité, paternité..)



pour les enseignants du 1er degré :
Bureau DPEP13 : bureau du remplacement 1er degré

pour les enseignants du 2nd degré :
Brigitte METAYER
brigitte.metayer@ac-rennes.fr
☎ 02 23 21 75 08